

COUP DE CŒUR

Par **Yvelise Richard**

Les "4 jours en Chantonnay"

Depuis douze ans, à Chantonnay, les amoureux de randonnée nature s'en donnent à cœur joie : du 2 au 5 juin, ils sillonneront le bocage à travers routins et sentiers balisés.

12, 21, 29 et 42 km, c'est au choix ! Marcher un, deux, trois ou quatre jours, là aussi on peut choisir ! Les participants de la "Randonnée 4 jours en Chantonnay" décident dès leur inscription de la distance qu'ils souhaitent parcourir chaque jour. Sans obligation de participer aux quatre jours d'affilée.

Pour cette douzième édition, les organisateurs attendent pour le pont de l'Ascension – du 2 au 5 juin – plusieurs milliers de randonneurs dans l'âme. En 2010, 6 645 marches en pleine nature avaient été enregistrées. "On parle de "marches" et non de randonneurs, car pour les ravitaillements, c'est le décompte des inscriptions et donc des marches quotidiennes qui est important," explique Yvon Brianceau, responsable de la commission Communication de l'association organisatrice, R4JCV (Randonnée 4 jours en Chantonnay Vendée).

Les circuits changent tous les ans. Ils sont repérés dès l'automne par les membres de la commission Sentiers qui les sélectionnent selon leur intérêt : sites naturels ou "vieilles pierres" remarquables... Avec, si besoin, l'autorisation des particuliers pour traverser les propriétés et éviter d'emprunter une route goudronnée.

La manifestation, à la fois sportive, patrimoniale et écologique, mobilise 300 personnes du secteur de Chantonnay, toutes bénévoles et revêtues pour l'occasion du tee-shirt jaune de l'association. "Avec un noyau d'environ 105 membres actifs et près du double de sympathisants, qui se rendent disponibles une heure, une demi-journée ou plus, au cours du week-end. Certains restent une journée à un stand de ravitaillement ou aux inscriptions le matin (dès 6 h 30), d'autres ne disposent que de deux heures et font du pointage à un contrôle", ajoute Jacqueline Gilbert, bénévole et épouse d'Alain Gilbert, en charge de la commission Animation. Chaque après-midi, les randonneurs assistent aux spectacles de danses folkloriques, de musique ou de bandes, présentés dans le parc Clemenceau, au cœur de Chantonnay. Des animations auxquelles est aussi conviée la population locale.

Depuis 2004, l'association chantonnaisienne adhère à l'International Marching League (IML, ligue internationale de randonnée), qui compte 23 pays. Ce qui a entraîné une large information dans le monde entier et l'arrivée massive ces dernières années de marcheurs de tous les continents. Ici les Japonais côtoient les Danois,



(Photo : R4JCV)

les Belges cheminent avec les Américains. Chacun plante son petit drapeau dans son sac à dos pour bien signaler sa nationalité ! "Mais nous faisons la même chose quand nous allons randonner à l'étranger", s'amuse Jacqueline, en montrant son sac à dos qui arbore les blasons des randonnées qu'elle a déjà à son actif (Fulda, Arenzano...).

Renseignements sur le site www.vendee-randonnee.com ou au 02 51 09 45 77. Inscriptions : entre 4,50 € et 7,50 € par marche.

Randonnées labellisées

Le Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP 85) a décerné aux "4 Jours en Chantonnay Vendée" le label "Randonnée pédestre qualité nature" pour l'application d'un cahier des charges, respectant la nature sur différents critères parmi lesquels :



- le balisage par piquets des circuits de randonnées, avec de la Rubalise ou des pancartes amovibles, excluant l'usage de clous ou de vis (sans "placarder" les arbres des forêts traversées) ;
- la suppression des gobelets en plastique (remplacés à Chantonnay par des timbales en inox vendues sur place) ;
- un pourcentage de goudron inférieur à 40 % pour l'ensemble des circuits empruntés (agglomérations comprises).